

## POL-1003 : Régimes politiques et sociétés dans le monde

NRC 11199

**Hiver 2015**

**Mode d'enseignement :** À distance

**Temps consacré :** 3-0-6

**Crédit(s) :** 3

En intégrant les dimensions historique, économique et sociologique, ce cours initie l'étudiant aux différents types de régimes et de systèmes politiques, à leur fonctionnement et aux problèmes auxquels ils sont confrontés dans leurs relations avec leur environnement.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse [www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca).

**Plage horaire :**

**Sur Internet**

- 00h00 à 00h00 Du 12 janv. 2015 au 24 avr. 2015

**Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)**

**Site de cours :**

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=58371>

Plan de cours non officiel

---

### Coordonnées et disponibilités 9 janv. 2015 (11:54)

---

**Marcel Filion**

Chargé de cours

[marcel.filion@pol.ulaval.ca](mailto:marcel.filion@pol.ulaval.ca)

**Soutien technique :**

**Centre de services APTI**

Pavillon Charles-De Koninck, local 1444

[Site Web du Centre APTI](#)

[apti@fss.ulaval.ca](mailto:apti@fss.ulaval.ca)

418-656-2131 poste 3278

**Le Centre APTI est ouvert en semaine de 8h00 à 17h00**

# Sommaire

<b>Description du cours</b> .....	<b>3</b>
Introduction .....	3
Buts et objectifs généraux du cours .....	3
Approche pédagogique .....	3
Mode d'encadrement .....	4
Charge de travail et calendrier .....	5
<b>Feuille de route</b> .....	<b>7</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>7</b>
Liste des évaluations .....	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	8
Examen de mi-session - Hiver 2015 .....	8
Travail thématique de session .....	9
Examen final en salle .....	11
Blogue participatif 1 .....	11
Blogue participatif 2 .....	11
Blogue participatif 3 .....	11
Blogue participatif 4 .....	11
Blogue participatif 5 .....	11
Barème de conversion .....	12
Plagiat .....	12
Règles disciplinaires .....	12
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	12
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant .....	13
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	13
Inscription pour le lieu d'examen .....	13
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>14</b>
Liste du matériel obligatoire .....	14
Liste du matériel complémentaire .....	14
Matériel informatique et logiciels .....	14
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>15</b>
Bibliographie .....	15

# Description du cours

---

## Introduction

---

Ce cours de trois crédits porte sur les régimes politiques que se sont donnés les États à travers le monde et par lesquels ils sont gouvernés. Il couvre plus spécifiquement les régimes qui ont servi de modèles aux autres. On se concentre ainsi sur trois grands ensembles de pays qui se distinguent par les caractéristiques générales de leurs sociétés.

Le cours s'adresse d'abord aux personnes qui entreprennent des études en science politique. Il s'inscrit comme cours obligatoire dans les programmes de premier cycle, dont le certificat, en science politique. Il est aussi accessible aux étudiants et aux étudiantes des divers programmes universitaires de premier cycle. La matière du cours requiert une attention soutenue dans la mesure où elle traite essentiellement d'institutions politiques et comporte de ce fait de multiples détails. La personne qui s'inscrit à ce cours doit donc fournir un effort régulier.

Ce « Guide d'étude » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que nous vous proposons d'effectuer et les différentes exigences auxquelles vous aurez à répondre.

Bonne lecture et bon cours!

- *Marcel Fillion*

---

## Buts et objectifs généraux du cours

---

Ce cours a pour objectif principal de familiariser les étudiants et les étudiantes avec la diversité des régimes politiques qui s'offrent à l'observation à travers le monde. Pour ce faire, nous insisterons bien entendu sur les différents cadres et modes de fonctionnement institutionnels de ces régimes (constitution, relation entre pouvoirs exécutif et législatif, place du pouvoir judiciaire, système électoral, partis politiques, etc.), tout en ayant soin cependant de les situer dans une perspective élargie traçant le contexte (historique, sociologique, intellectuel et économique) au sein duquel s'insère leur développement respectif. En adoptant cette approche des phénomènes politiques, nous souhaitons amener les étudiants et les étudiantes à distinguer et à comprendre les institutions politiques d'une manière qui ne reste pas purement statique et descriptive, mais qui sait les saisir dans une optique comparative et critique.

À la fin du cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure de définir adéquatement les différents types de régimes politiques, de les mettre en contexte et de les comparer sur les principaux points pertinents étudiés.

---

## Approche pédagogique

---

### L'auto-évaluation

Cette évaluation n'est pas notée. Elle est présentée sous forme de questions brèves et de questions à développement sélectionnées aléatoirement à partir d'une banque de questions correspondant à chaque chapitre. Ces auto-évaluation mettent l'accent sur les points les plus importants de la matière. Le corrigé des questions à développement est disponible mais nous vous suggérons de ne le consulter qu'après avoir complété les exercices. Ces derniers vous préparent aux évaluations notées, bien qu'il ne s'agisse pas des mêmes questions qui reviendront lors de ces examens notés (mi-session en ligne et final en salle).

### **Blogues participatifs : (notés sur 10 points, soit 2 points pour chacun des 5 blogues prévus)**

Vous devrez participer à 5 blogues au fil du trimestre (semaines 3, 5, 7, 11, 14). Vous aurez alors à chaque occasion, afin d'obtenir les deux points prévus, à répondre ou réagir succinctement, dans un bref commentaire (environ 10 lignes), à un billet rédigé par une personne ressource du cours. Des précisions vous seront fournies ultérieurement.

### **Examen de mi-session : (noté sur 25 points)**

L'examen de mi-session comprend 15 questions fermées à choix multiples (comptant pour 1 point chacune) et 2 questions ouvertes à développements (comptant pour 5 points chacune). Cet examen vise à vérifier l'acquisition de vos connaissances sur la matière des six premiers chapitres du volume de Gosselin et Filion et des notes complémentaires qui y correspondent. L'examen vous sera disponible sur le site webct du cours le mardi 24 février 2015 (7<sup>e</sup> semaine de la session), entre 8h30 a.m. et 20h30 (heure de Québec). Les consignes détaillées en vue de cet examen vous seront transmises individuellement par courriel et, de plus, un message spécifique concernant l'examen apparaîtra, bien en évidence, sur la page d'accueil du site du cours en temps opportun.

### **Travail thématique de session : (noté sur 15 points)**

Pour ce travail, vous aurez d'abord à choisir parmi deux questions thématiques qui vous seront proposées, puis à rédiger un court texte d'une longueur entre 3 et 4 pages (format Word, interligne 1 1/2, Times New Roman : taille 12), en réponse au thème traité. Cette évaluation se déroulera sur deux semaines, soit durant les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> semaines de la session. Plus exactement, les questions et consignes vous seront disponibles (sur le site du cours) à partir du vendredi 27 février à 14h00 et vous devrez remettre votre travail au plus tard le lundi 16 mars à 16h00 (heure de Québec). Vous déposerez votre travail dans la boîte de dépôt électronique prévue à cet effet sur le site du cours. **Des consignes détaillées vous seront fournies ultérieurement à ce propos.**

### **Examen final en salle sous surveillance (noté sur 50 points)**

L'examen final en salle sous surveillance aura lieu le mercredi 22 avril 2015 entre 18h30 et 21h30 (heure de Québec). Il sera composé de deux sections : 1) une première section (20 points) comprenant 40 questions fermées (avec choix de réponses) portant sur l'ensemble de la matière ; 2) une seconde section (30 points) vous proposant 3 questions à développements, parmi lesquelles vous devrez répondre à 2 questions à votre choix, sur environ 1 1/2 à 2 pages (au maximum) chacune, et qui pourront porter aussi sur l'ensemble de la matière du cours (les 12 modules). AUCUN DOCUMENT (ou autre type de support, notamment technique) NE SERA AUTORISÉ, **sauf un dictionnaire strictement de traduction si vous le souhaitez.**

L'ensemble des quatre types d'évaluations compte pour 100 % de la note du cours. Voici un tableau récapitulatif des évaluations notées avec les dates et la pondération de chacune en %. La note finale sera transformée en une cote en fonction du barème présenté ci-dessous.

---

## **Mode d'encadrement**

La personne inscrite à ce cours à distance reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps d'étude, cependant elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits, à participer aux différentes activités du forum aux moments prescrits ainsi qu'à respecter les dates et les heures des différentes évaluations en ligne. De plus, la personne inscrite à ce cours à distance s'engage à se présenter en personne pour l'examen final, soit sur le campus de l'Université Laval ou soit dans un de nos centres prédéterminés en région.

Toutes vos questions sont de bonnes questions et méritent une réponse. Il s'agit en l'occurrence d'occasions privilégiées de contacts qui valent donc autant pour vous rassurer sur votre démarche d'apprentissage que pour éclaircir un point de contenu.

Il est important de prendre conscience que les réponses aux questions posées par *courrier électronique* ne seront pas instantanées. Dans ce cours, le tuteur répondra à son courrier autant que possible à tous les jours ouvrables (s'accordant un délai limite de deux jours ouvrables tel qu'indiqué précédemment). Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Le forum de discussion tout particulièrement vous offre la possibilité de discuter de divers points de contenu avec les autres étudiants et étudiantes. Comme vous étudiez à distance, vous ne verrez vos collègues qu'au moment de l'examen final en salle. Le forum représente donc un outil des plus indiqués en vue de favoriser les contacts et les échanges entre les membres du groupe.

Veillez noter qu'il y a également un outil de clavardage qui est à votre disposition tout au long du trimestre et qui vous offre un autre moyen d'échanger avec les autres membres du groupe.

Si vous avez besoin d'aide technique afin de faire fonctionner un outil ou l'autre du site, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre de services APTI de la Faculté des sciences sociales 418-656-2131 poste 3278 ou via courriel [✉ apti@fss.ulaval.ca](mailto:apti@fss.ulaval.ca)

N'attendez pas pour débiter votre cours. Commencez à lire vos documents dès leur réception.

## Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert à distance sur une session de 15 semaines. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est d'environ 10 heures . Certains modules sont un peu plus longs à lire que d'autres. Un calendrier pédagogique détaillé est proposé au Tableau 3.

**Tableau 3: Calendrier pédagogique**

Semaine	Module	Tâches	Évaluation
1	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des étudiants sur le forum "Présentez-vous à vos collègues"</li> <li>• Familiarisation avec l'environnement Webct du cours</li> <li>• Achat du matériel de cours</li> <li>• Lecture de feuille de route (incluant le document des notes de cours complémentaires).</li> <li>• Lecture du chapitre 1 du volume de Gosselin et Filion.</li> <li>• Visite du forum principal</li> <li>• Auto-évaluation correspondante.</li> </ul>	
2	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture de feuille de route (incluant notes de cours complémentaires).</li> <li>• Lecture du chapitre 2 du volume de Gosselin et Filion.</li> <li>• Auto-évaluation correspondante.</li> </ul>	
3	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au blogue no 1.</li> <li>• Lecture de feuille de route (incluant les notes de cours complémentaires).</li> <li>• Lecture du chapitre 3 du volume de Gosselin et Filion.</li> <li>• Auto-évaluation correspondante.</li> </ul>	<p><b>Premier blogue</b> : 2 points. Thème à préciser dans le billet d'ouverture.</p> <p><b>Période allouée (BLOGUE 1)</b> : entre le lundi 26 janvier 10h00 (émission du billet d'ouverture) et le dimanche 1er février 23h59.</p>
4	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture de feuille de route (incluant les notes de cours complémentaires).</li> <li>• Lecture du chapitre 4 du volume de Gosselin et Filion.</li> <li>• Auto-évaluation correspondante.</li> </ul>	
5	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au blogue no 2.</li> <li>• Lecture de feuille de route (incluant les notes de cours complémentaires).</li> <li>• Lecture du chapitre 5 du volume de Gosselin et Filion.</li> <li>• Auto-évaluation correspondante.</li> </ul>	<p><b>Deuxième blogue</b> : 2 points. Thème à préciser.</p> <p><b>Période allouée (BLOGUE 2)</b> : entre le lundi 9 février 10h00 et le dimanche 15 février 23h59</p>
6	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture de feuille de route (incluant les notes de cours complémentaires).</li> <li>• Lecture du chapitre 6 du volume de Gosselin et Filion.</li> <li>• Auto-évaluation correspondante.</li> </ul>	

7	7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture de feuille de route</li> <li>• Lecture chapitre 7 du volume.</li> <li>• Auto-évaluation correspondante.</li> </ul>	<p><b>- Examen de mi-session en ligne, portant sur les modules 1 à 6 inclusivement :</b>  <b>MARDI 24 FÉVRIER 2015 : disponible de 8h30 AM à 20h30 (heure de Québec).</b></p> <p><b>- Début du Travail thématique : VENDREDI 27 FÉVRIER vers 14h00.</b></p>
8	Pas de nouveau module	Semaine de lecture	<b>Travail thématique (SUITE)</b>
9	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au blogue no 3.</li> <li>• Lecture des feuilles de route</li> <li>• Lecture du chapitre 8 du volume</li> <li>• Auto-évaluation correspondante</li> </ul>	<p><b>Travail thématique (SUITE).</b></p> <p><b>Troisième blogue : 2 points.</b> Thème à préciser.</p> <p><b>Période allouée (BLOGUE 3) : entre le lundi 23 février 10h00 et le dimanche 1er mars 23h59</b></p>
10	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture de feuille de route</li> <li>• Lecture du chapitre 9 du volume</li> <li>• Auto-évaluation correspondante</li> </ul>	<p><b>Date limite de remise du travail thématique :</b> lundi 16 mars 16h00 (heure de Québec) dans la BOÎTE DE DÉPÔT. Voir consignes détaillées.</p>
11	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au blogue no 4.</li> <li>• Lecture des feuilles de route</li> <li>• Lecture du chapitre 10 dans Gosselin et Filion) et dans Paul Leroy (à préciser)</li> <li>• Auto-évaluation correspondante</li> </ul>	<p><b>Quatrième blogue participatif : 2 points.</b> Thème à préciser.</p> <p><b>Période allouée (BLOGUE 4) : entre le lundi 23 mars 10h00 et le dimanche 29 mars 23h59.</b></p>
12	11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture des feuilles de route</li> <li>• Lecture du chapitre 11 dans Gosselin et Filion et dans Paul Leroy (à préciser)</li> <li>• Auto-évaluation correspondante</li> </ul>	
13	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture des feuilles de route</li> <li>• Lecture du chapitre 12 dans Gosselin et Filion et dans Paul Leroy (à préciser)</li> <li>• Auto-évaluation correspondante</li> </ul>	
14	Pas de nouveau module	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au blogue no 5.</li> <li>• Révision d'ensemble des volumes et des notes de cours complémentaires.</li> <li>• Disponibilité du Forum de révision de l'examen final (consultation et/ou</li> </ul>	<p><b>Cinquième blogue participatif : 2 points.</b> Thème à préciser.</p> <p><b>Période allouée (BLOGUE 5) : entre le lundi 13 avril 10h00 et le dimanche 19 avril</b></p>

		participation).	23h59.
15	Pas de nouveau module  EXAMEN FINAL EN SALLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision d'ensemble des volumes et des notes de cours complémentaires.</li> <li>• Disponibilité du Forum de révision de l'examen final (consultation et/ou participation).</li> </ul>	<b>Examen final en salle portant sur l'ensemble de la matière de la session (voir consignes précises) :</b>  <b>MERCREDI 22 AVRIL 2015 : entre 18h30 et 21h30 (local à préciser)</b>

## Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#"><u>Semaine 1 : Chapitre 1 - L'État moderne</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 2 : Chapitre 2 - Constitution et institutions judiciaires</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 3 : Chapitre 3 - Régime politique - quelques distinctions conceptuelles</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 4 : Chapitre 4 - Les démocraties libérales occidentales : une introduction</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 5 : Chapitre 5 - Le parlementarisme britannique</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 6 : Chapitre 6 - Le régime présidentiel aux États-Unis</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 7 : Chapitre 7 - Le régime semi-présidentiel en France / Consignes pour l'examen de mi-session</u></a>	
Semaine 8 - Semaine de lecture	
<a href="#"><u>Semaine 9 : Chapitre 8 - Le parlementarisme rationalisé en Allemagne</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 10 : Chapitre 9 - Les pays communistes : contexte général</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 11 : Chapitre 10 - De L'URSS à la Russie contemporaine</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 12 : Chapitre 11 - Les pays du Tiers-Monde : contexte général</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 13 : Chapitre 12 - Les pays émergents : La Chine et l'Inde</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 14 : Révision de l'examen final</u></a>	
<a href="#"><u>Semaine 15 : Révision de l'examen final (suite)</u></a>	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

#### Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session - Hiver 2015	Le 24 févr. 2015 de 08h30 à 20h30	Individuel	25 %
Travail thématique de session	Dû le 16 mars 2015 à 16h00	Individuel	15 %
Examen final en salle	Le 22 avr. 2015 de 18h30 à 21h30	Individuel	50 %

<b>Blogues participatifs</b> (Somme des évaluations de ce regroupement)			10 %
Blogue participatif 1	Dû le 1 févr. 2015 à 23h59	Individuel	2 %
Blogue participatif 2	Dû le 15 févr. 2015 à 23h59	Individuel	2 %
Blogue participatif 3	Dû le 1 mars 2015 à 23h59	Individuel	2 %
Blogue participatif 4	Dû le 29 mars 2015 à 23h59	Individuel	2 %
Blogue participatif 5	Dû le 19 avr. 2015 à 23h59	Individuel	2 %

## Les modes d'apprentissage

### Les auto-évaluations de chaque module

Ces exercices ne sont pas notés officiellement. Ils se présentent sous forme de questions avec choix de réponses et de questions à courts développements, qui sont sélectionnées aléatoirement à partir d'une banque de questions correspondant à chaque module. Ces auto-évaluations mettent l'accent sur des points importants de la matière afin de faciliter l'apprentissage. Le corrigé des questions à développement est disponible mais nous vous suggérons de ne le consulter qu'après avoir complété les exercices. Ces derniers vous préparent aux évaluations notées, bien qu'il ne s'agisse bien entendu pas exactement des mêmes questions qui reviendront lors de ces examens notés (mi-session en ligne et final en salle).

---

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

### Examen de mi-session - Hiver 2015

<b>Titre du questionnaire :</b>	<a href="#">Examen de mi-session Hiver 2015</a>
<b>Période de disponibilité :</b>	Le 24 févr. 2015 de 08h30 à 20h30
<b>Tentatives :</b>	1 tentative permise
<b>Mode de travail :</b>	Individuel
<b>Pondération :</b>	25 %

#### Directives :

L'examen de mi-session effectué en ligne est d'une durée de 90 minutes (temps maximum alloué) et comprend 15 questions fermées à choix multiples (comptant pour 1 point chacune) et 2 questions ouvertes à développements (comptant pour 5 points chacune). Dans le cadre de cet examen, toutes les questions seront alors sélectionnées aléatoirement à partir d'une banque de questions. L'examen de mi-session vise à vérifier l'acquisition de vos connaissances sur la matière des six premiers chapitres du volume de Gosselin et Filion et des notes complémentaires qui y correspondent. Il vous sera disponible sur le site du cours le MARDI 24 FÉVRIER (7<sup>e</sup> semaine), entre 8h30 a.m. et 20h30 (heure de Québec). Les consignes détaillées en vue de cet examen vous seront transmises individuellement par courriel et, de plus, un message spécifique concernant l'examen apparaîtra, bien évidemment, sur la page d'accueil du site du cours.

Le Centre APTI offre exceptionnellement un soutien supplémentaire pour l'évaluation selon cet horaire :

Avant-midi	Après-midi	Soirée
9h00 à 12h00	13h00 à 17h00	18h30 à 20h30



Si vous éprouvez des difficultés pendant ces heures, contactez-nous au **418-656-2131 #3278**



## Conseils techniques

- Utilisez de préférence une connexion avec un fil réseau et non le sans-fil (WIFI).
- Si vous utilisez un ordinateur portable, assurez-vous d'avoir le fil d'alimentation bien branché pour ne pas perdre de temps si vous manquez de batterie.

Pour vous assurer que votre système informatique est à jour et que vous n'aurez aucun problème pendant l'évaluation en ligne, vous avez la possibilité de faire un **quiz de vérification technique**. Ce quiz est disponible dans la section « Questionnaires »

Si vous avez des problèmes techniques, contactez le Centre de services APTI de la FS:  
**apti@fss.ulaval.ca** ou bien **418-656-2131 poste 3278**

### Informations supplémentaires :

#### Quelques compléments d'information en vue de l'examen de mi-session du MARDI 24 février 2015 :

- L'examen de mi-session porte sur les modules 1 à 6 inclusivement (manuel de Gosselin et Filion et notes complémentaires placées sur chacune des feuilles de route correspondantes).
- Il importe de bien vous assurer de commencer votre examen avant l'heure limite de 20h30 (heure de Québec) pour ensuite de la totalité des 90 minutes allouées pour répondre à votre examen.
- Pour débiter l'examen, vous devez cliquer sur l'onglet **Répondre** affiché plus haut sur cette page, puis cliquer sur **Commencer** situé au bas de cette page (bien entendu après avoir confirmé avoir pris connaissance des modalités).
- Une fois que vous avez cliqué sur **Commencer**, le temps alloué de 90 minutes s'écoulera en continu, même si vous de fermer momentanément votre examen pour y revenir un peu plus tard. Bref, par exemple, si vous commencez votre examen à 10h00 et que vous quittez le site à 10h45 et reprenez à 11h00, vous ne disposerez plus alors que de 30 minutes pour votre examen, après quoi aucune réponse ne sera enregistrée.
- Afin de vous donner un ordre de grandeur approximatif concernant la longueur des réponses aux deux questions à développement, chaque réponse devrait être rédigée sur environ 10-15 lignes (ou environ 150 à 225 mots).
- Il importe alors de faire un effort afin de répondre en vos propres mots, dans des textes suivis (bref, non télégraphiques) structurés clairement et synthétiquement. Si toutefois vous jugé bon de citer textuellement à l'occasion un extrait pertinent à partir d'une source documentaire (notamment votre manuel de cours, ou toutes autres sources documentaires utilisées), il importe évidemment de fournir la référence précise de l'emprunt selon les normes académiques en vigueur afin d'éviter toute infraction aux règles académiques.

#### N. B. - Critères d'évaluation pour chaque question à développement (sur 5 points) :

**1) Quatre points (4/5)** seront réservés à l'évaluation du contenu (compréhension d'ensemble, capacité de bien organiser les éléments importants).

**2) Un point (1/5)** sera réservé à l'évaluation d'ensemble de la forme (clarté, esprit de synthèse, qualité du français)

**N. B.** - Si jamais il survenait un problème technique en cours d'examen, la meilleure chose à faire est de communiquer immédiatement avec le service technique de l'**APTI au numéro de téléphone : (418) 656-2131, poste 3278**. Une personne de service sera d'ailleurs de service jusqu'à la fin de la période prévue pour l'examen, soit jusqu'à 20h30. Je vous invite ainsi à garder ce numéro à portée de main durant votre examen.

Bonne préparation et bon succès !

Marcel Filion

## Travail thématique de session

**Date de remise :** 16 mars 2015 à 16h00

N. B. - Il importe de respecter la date limite de remise, tout dépassement (suivant

l'heure de remise enregistrée dans la boîte de dépôt) entraînera une déduction modulée selon l'importance du retard. Voir le détail au point 7 des critères de correction, dans la section des informations supplémentaires ci-dessous.

**Mode de travail :** Individuel  
**Pondération :** 15 %  
**Remise de l'évaluation :** • [Boîte de dépôt](#)

**Directives de l'évaluation :**

**Voir dans la section ci-dessous les deux questions thématiques ainsi que le détail des consignes et des critères de correction en vue du travail thématique.**

**Informations supplémentaires :**

**N. B. -** La date limite pour remettre votre travail dans **la boîte de dépôt** prévue à cette fin est fixée au **LUNDI 16 MARS À 16H00 (Heure de Québec)**.

**N. B. -** Vous devez d'abord choisir **une seule** parmi les deux questions thématiques proposées ci-dessous, puis y répondre en rédigeant un court texte d'environ **3 ½ à 4 pages (au maximum)**, dans un document **Word** (cela afin de faciliter l'annotation lors de la correction), tout en respectant les normes suivantes : 1½ interligne, Times New Roman, 12 points, marges de 2,5 cm.

**VOICI DONC LES DEUX QUESTIONS THÉMATIQUES SOUMISES À VOTRE RÉFLEXION : À VENIR LE VENDREDI 27 FÉVRIER 2015.**

**CRITÈRES DE CORRECTION :**

**Ce travail compte pour 15 points, qui seront attribués suivant les critères et la pondération que voici :**

**1) Compréhension** des principaux enjeux impliqués, pertinence et structuration de la réponse (bref, votre capacité de bien cibler ce qui est demandé et d'en traiter avec cohérence, rigueur, esprit de synthèse et clarté) : **10 points/15.**

**2) Pertinence des liens** établis avec le contenu du cours (votre capacité d'intégrer des notions du cours et de les illustrer de manière personnelle tout en utilisant et en indiquant adéquatement (suivant les normes académiques en vigueur) les sources documentaires auxquelles vous référez : **3 points/15.**

**4) La qualité d'ensemble du français** (fautes en tous genres) : **2 points/15.**

**5) Références bibliographiques :** Il va sans dire que vous devez fournir toutes les références exactes et complètes (pages consultées) des sources documentaires que vous utilisez, soit dans des notes de références placées au bas des pages, ou soit en le regroupant toutes à la fin de votre texte). Tout en vous conformant bien sûr dans les deux cas aux normes académiques en vigueur.

Notez que peu importe la méthode que vous utiliserez pour indiquer vos références, celles-ci seront considérées comme partie intégrante de votre texte et par conséquent seront comptées en vue de déterminer la longueur de votre texte.

Par ailleurs, dans la mesure où le court texte demandé a pour principal objectif de vous fournir une occasion d'effectuer un exercice de synthèse à partir d'une thématique précise du cours, les documents obligatoires de ce cours (manuel de Gosselin et Filion et notes complémentaires) devraient amplement vous suffire comme sources de références documentaires vous permettant de répondre adéquatement à la question que vous aurez choisie (en n'oubliant pas évidemment d'indiquer précisément les pages auxquelles vous référez).

Cela dit, rien ne vous empêche bien sûr par ailleurs, si vous le souhaitez et le jugez indiqué, d'utiliser quelques autres sources pertinentes, toujours en indiquant alors précisément vos références au bas des pages (incluant bien entendu les sources internet, le cas échéant).

L'utilisation de telles sources documentaires supplémentaires n'est cependant pas obligatoire et ne constitue donc pas (du moins directement) un critère d'évaluation (sauf de façon indirecte, évidemment, dans la mesure où cela se reflète dans la qualité de votre texte).

**6) Politique relative aux retards :** Toute remise du travail en retard, qui ne sera pas dûment justifiée par un document autorisé, entraînera une déduction de **1 point** dès qu'il y a dépassement (si minime soit-il) de la période de temps allouée, puis de **1 point supplémentaire** pour chaque autre journée de retard.

**7) Dépassement de la longueur demandée :** Par souci d'équité, afin que tout le monde puisse bénéficier du même espace de rédaction, nous appliquerons une déduction de dépassement pour tous les travaux qui excéderont la limite maximale de 4 pages (suivant les normes de rédaction stipulées au début de ce document). Cette déduction sera graduée selon l'importance du dépassement. Il importe ainsi de respecter cette consigne afin de ne pas perdre inutilement de points.

**8) Normes relatives aux infractions académiques :** Bien entendu, les règles en vigueur en ce domaine s'appliquent dans le cadre de ce travail. Voir : [http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

Bonne réflexion !

Marcel Filion

---

## Examen final en salle

**Date et lieu :** Le 22 avr. 2015 de 18h30 à 21h30, Local à préciser prochainement  
**Mode de travail :** Individuel  
**Pondération :** 50 %

### Directives de l'évaluation :

L'examen final en classe sous surveillance aura lieu le mercredi 22 avril 2015 entre 18h30 et 21h30 (Heure de Québec). Il sera composé de deux sections : 1) une première section comprenant 40 questions fermées (choix de réponse) portant sur l'ensemble de la matière (les 12 modules) ; 2) une seconde section proposant 3 questions à développements parmi lesquelles vous devrez répondre à 2 questions à votre choix. Notez bien que ces questions à développement pourront elles aussi porter sur l'ensemble de la matière de la session (les 12 modules du cours).

**Aucun document** (manuel, notes, etc.) ou **autre type de support** (technique par exemple) **ne sera permis durant l'examen. Sauf, si vous le souhaitez, un dictionnaire strictement de traduction.**

**N. B. - Un document PDF précisant les consignes en vue de l'examen final vous sera disponible quelques semaines avant l'examen.**

---

## Blogue participatif 1

**Date de remise :** 1 févr. 2015 à 23h59  
**Mode de travail :** Individuel  
**Pondération :** 2 %

### Informations supplémentaires :

#### Blogues participatifs

Cinq blogues participatifs sont prévus au fil du trimestre, plus précisément durant les semaines 3, 5, 7, 11 et 14. À chaque occasion, un billet thématique vous sera proposé le lundi AM et il vous sera alors demandé d'intervenir à au moins une reprise (pour chacune des cinq semaines retenues) sous la forme d'un bref commentaire (environ 10 lignes) portant sur le thème soumis à la discussion. Ce commentaire pourra soit réagir directement au billet thématique d'ouverture, soit répondre à un autre commentaire soumis par un(e) collègue du cours. Chacun des blogues compte pour deux points. Bref, pour obtenir les 2 points accordés pour chaque blogue, il vous suffira de rédiger un commentaire (pour chacun des blogues), avant la date limite de remise (qui sera chaque fois fixée au dimanche suivant à 23h59), et en autant bien entendu que celui-ci soit en lien avec le thème proposé. Une déduction de 0,2 point sera appliquée dès qu'il y a retard, puis de 0,2 point pour chaque journée supplémentaire de dépassement. Les consignes vous seront rappelées régulièrement à la fin des billets d'ouverture des blogues prévus.

**N. B. -** Ces consignes s'appliqueront pour les quatre autres blogues participatifs que vous aurez à effectuer au fil de la session.

---

## Blogue participatif 2

**Date de remise :** 15 févr. 2015 à 23h59  
**Mode de travail :** Individuel  
**Pondération :** 2 %

---

## Blogue participatif 3

**Date de remise :** 1 mars 2015 à 23h59  
**Mode de travail :** Individuel  
**Pondération :** 2 %

---

## Blogue participatif 4

**Date de remise :** 29 mars 2015 à 23h59  
**Mode de travail :** Individuel  
**Pondération :** 2 %

---

## Blogue participatif 5

**Date de remise :** 19 avr. 2015 à 23h59  
**Mode de travail :** Individuel  
**Pondération :** 2 %

---

## Barème de conversion

---

Cote	% minimum	% maximum	Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100	C+	66	69,99
A	85	89,99	C	63	65,99
A-	80	84,99	C-	60	62,99
B+	76	79,99	D+	55	59,99
B	73	75,99	D	50	54,99
B-	70	72,99	E	0	49,99

---

## Plagiat

---

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

9 janv. 2015 (11:54)

---

## Règles disciplinaires

---

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

[http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

---

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

---

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

---

## Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

---

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (par la poste ou sur WEBCT) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

---

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

---

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante :

[https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations\\_de\\_handicap](https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap)

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante:

[https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations\\_de\\_handicap/Ressources\\_enseignants/Passatio](https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passatio)

---

## Inscription pour le lieu d'examen

---



Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'[inscription pour le lieu d'examen](#). Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

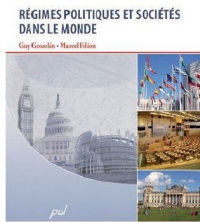
Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

# Matériel didactique

## Liste du matériel obligatoire

### Régimes politiques et sociétés dans le monde (xi tome)



**Auteur :** Gosselin, Guy, 1940-, Filion, Marcel, 1956-  
**Éditeur :** Presses de l'Université Laval ([Québec], 2007)  
**ISBN :** 9782763782911

Veillez noter que le volume de Gosselin et Filion a été rédigé spécifiquement pour ce cours et contient l'essentiel de la matière regroupée au fil des 12 chapitres correspondant aux 12 modules à l'étude.



### Les régimes politiques du monde contemporain (2e tome)

**Auteur :** Leroy, Paul  
**Éditeur :** Presses de l'Université de Grenoble (Grenoble, 2003)

Le volume de Paul Leroy (Tome 2 uniquement) servira de complément important aux chapitre 9 à 12.

## Liste du matériel complémentaire



### Notes complémentaires de cours

Vous trouverez à la fin de chaque Feuille de route (à la section intitulée Documents complémentaires), un document (en formats word et pdf) contenant des notes de cours complémentaires correspondant à chacun des chapitres étudiés au fil du trimestre. Ces notes ne visent certes pas à remplacer la lecture attentive des manuels de cours, mais plutôt à vous fournir des repères sur des grandes lignes de la matière et peuvent parfois contenir certaines mises à jour ou compléments d'information.



### Calendrier

Vous y trouverez notamment les dates d'échéance des évaluations notées. Vous pouvez, de plus, utiliser ce calendrier pour vos propres besoins (pour noter vos rendez-vous d'équipe ou vos échéances personnelles, par exemple).










### Feuilles de route

Elles comprennent la liste des activités d'apprentissage à faire à chaque semaine ainsi que les documents complémentaires.

## Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre ce cours dans sa version électronique, vous avez besoin d'un navigateur au choix, du lecteur PDF Adobe Reader, d'une version à jour de JAVA et du lecteur vidéo Adobe Flash Player. Si vous avez besoin de soutien technique, vous devrez peut-être installer le logiciel de contrôle à distance **Team Viewer** disponible à [cette page](#).

Logiciels		Adresse web	Prix
<b>Navigateurs</b>	 Microsoft Internet Explorer 8.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Téléchargement</a></li><li>• <a href="#">Procédure d'installation</a> (PC)</li></ul>	Gratuit

	 Google Chrome 17 ou +	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Téléchargement</a></li> <li>• <a href="#">Procédure d'installation</a> PC, Mac et Linux</li> </ul>	
	 Mozilla Firefox 3.6 ou +	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Téléchargement</a></li> <li>• <a href="#">Procédure d'installation</a> PC, Mac et Linux</li> </ul>	Gratuit
	 Apple Safari 5.1.2 ou +	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Téléchargement</a></li> </ul>	
<b>Lecteur PDF</b>	 Adobe Reader version 8.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Téléchargement</a></li> </ul>	Gratuit
<b>Machine virtuelle</b>	 Oracle Java 6.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Téléchargement</a></li> </ul>	Gratuit
<b>Plugiciel complémentaire</b>	 Lecteur Adobe Flash	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Téléchargement</a></li> <li>• <a href="#">Procédure d'installation</a> (PC)</li> <li>• <a href="#">Procédure d'installation</a> (Mac)</li> <li>• <a href="#">Procédure d'installation</a> (Linux)</li> </ul>	Gratuit

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

---

#### QUELQUES OUVRAGES GÉNÉRAUX (À COMPLÉTER AU FIL DE LA SESSION) :

HANCOCK, Donald M (and al.), *Politics in Europe*, Washington, CQ Press, 2007.

KOPSTEIN, Jeffrey et Mark LICHBACH (Ed), *Comparative Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 (Second Edition)

LEMIEUX, Vincent et André J. BÉLANGER, *Introduction à l'analyse politique*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 2002.

LEROY, Paul, *Les régimes politiques du monde contemporain*, tome II - Les régimes politiques des États libéraux, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2001.

MÉNY, Yves et Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrestien, 2009 (8e Éd.).

SHIVELY W. Phillips, *Pouvoir et décision : Introduction à la science politique*, Montréal, Chenelière, 2008 (3e Éd.).

**QUELQUES OUVRAGES THÉMATIQUES (À COMPLÉTER AU FIL DE LA SESSION) :**

CHARLOT, Monica, *Le pouvoir politique en Grande-Bretagne*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

CHEVRIER, Marc et Isabelle GUSSE (dir.), *La France depuis de Gaulle. La Ve Républiques en perspective*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

CORBO, Claude, *Les États-Unis d'Amérique. Les institutions politiques*, Québec, Septentrion, 2007.

FORTMAN, Michel et Pierre MARTIN (dir.), *Le système politique américain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008 (4e Éd.).

HAGE, Armand, *Les élections présidentielles américaines*, Paris, Ellipses, 2003.

LEROY, Paul, *Les régimes politiques du monde contemporain*, tome III - Le régime politique et l'organisation administrative de la France, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2001.

PELLETIER, Réjean et Manon Tremblay (dir.), *Le parlementarisme canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009 4e Éd.).

ZARKA, Jean-Claude, *Les institutions politiques françaises*, Paris, Ellipses, 2009.

# Plan de cours non officiel

9 janv. 2015 (11:54)